

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire de  
Groupe Baumgartner Holding SA**

**jeudi 24 mai 2018, à 11h15**  
**Hôtel Alpha-Palmiers, Petit-Chêne 34, 1003 Lausanne**  
(ouverture du bureau de contrôle et des portes à 11h00)

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale ordinaire de notre société qui se déroulera selon l'ordre du jour suivant :

**Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration**

**1. Rapport de gestion pour l'exercice 2017**

**2. Rapports du réviseur des comptes Swiss GAAP RPC et de l'organe de révision**

**3. Décisions selon propositions du Conseil d'administration :**

**3.1 Approbation du rapport de gestion, des comptes annuels et des comptes Swiss GAAP RPC 2017**

Le Conseil d'administration propose l'approbation du rapport de gestion, des comptes annuels et des comptes Swiss GAAP RPC 2017.

**3.2 Vote consultatif relatif à l'approbation du rapport de rémunération 2017**

Le Conseil d'administration propose d'approuver par un vote consultatif (non-contraignant) le rapport de rémunération 2017 décrivant les principes de rémunération et les montants versés au Conseil d'administration pour l'exercice 2017.

**3.3 Affectation du bénéfice disponible**

Le Conseil d'administration recommande l'acceptation de la proposition suivante :

▶ Bénéfice de l'exercice 2017	CHF	77'395
▶ Report du bénéfice de l'exercice précédent	CHF	28'377'456
▶ Actions propres	CHF	-787'254
▶ Montant à disposition de l'assemblée générale	CHF	27'667'596

Le Conseil d'administration propose d'affecter comme suit le bénéfice disponible :

▶ Paiement d'un dividende de CHF 12 par action	CHF	1'560'000
▶ Report à nouveau de	CHF	26'107'596

**3.4 Décharge au Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration propose que décharge soit donnée aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2017.

**4. Elections statutaires au Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration propose de réélire individuellement pour une période d'une année, Mme Eveline Amsler Hobi, M. Giorgio Behr et M. Stéphane Crettex en tant que membres du Conseil d'administration.

**5. Election du Président du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration propose de réélire pour une période d'une année, M. Giorgio Behr en tant que Président du Conseil d'administration.

**6. Elections au Comité de Rémunération et de Nomination**

Le Conseil d'administration propose de réélire individuellement pour une période d'une année, Mme Eveline Amsler Hobi, M. Giorgio Behr et M. Stéphane Crettex en tant que membres du Comité de Rémunération et de Nomination.

**7. Approbation des rémunérations totales maximales du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration propose l'approbation d'un montant maximum total de CHF 172'000 pour la rémunération en espèces du Conseil d'administration pour la période allant de l'assemblée générale ordinaire 2018 à l'assemblée générale ordinaire 2019.

**8. Election du représentant indépendant**

Le Conseil d'administration propose de réélire jusqu'au terme de la prochaine assemblée générale ordinaire Me Jean-Luc Marti, Notaire à Lausanne, en tant que représentant indépendant.

**9. Désignation de l'organe de révision et du réviseur des comptes de groupe**

Le Conseil d'administration propose la reconduction du mandat de KPMG SA en qualité d'organe de révision et de réviseur des comptes Swiss GAAP RPC pour l'exercice 2018.

**10. Propositions individuelles et divers**

**Documentation**

Nous joignons à cette convocation un bulletin d'inscription et une formule d'instructions que vous voudrez bien remplir et retourner par retour du courrier à l'adresse suivante : Computershare Schweiz AG, Groupe Baumgartner Holding SA, Case postale, 4601 Olten – Suisse.

**Droit à participer et à voter**

Les actionnaires inscrits avec droit de vote au registre des actions au 17 mai 2018 seront autorisés à participer et à voter à l'assemblée. Ils recevront leur carte d'entrée et le matériel de vote en retournant le bulletin d'inscription ci-joint à l'adresse indiquée ci-dessus.

Du 18 au 25 mai 2018, aucune inscription ne sera faite au registre des actions qui donne droit à l'exercice du droit de vote à l'assemblée générale. Les actionnaires qui aliéneraient tout ou partie de leurs actions avant l'assemblée générale n'auront plus de droit de vote dans cette mesure. Ils devront retourner ou échanger les cartes d'admission et le matériel de vote déjà reçus.

**Représentation**

Au cas où vous n'auriez pas l'intention de participer personnellement à l'assemblée générale, vous pouvez vous faire représenter par un tiers disposant de la carte d'admission et de vote complétée par l'actionnaire ou par le représentant indépendant.

Si vous désirez mandater le **représentant indépendant**, le pouvoir rempli et signé doit être transmis avec les instructions de vote à **Me Jean-Luc Marti, Rue Beauséjour 10, Case Postale 5731, 1002 Lausanne**, que nous avons désigné à cet effet. Sans autre instruction écrite, le représentant indépendant s'abstiendra.

**Transmission par voie électronique de l'autorisation et des instructions de vote au représentant indépendant**

Les actionnaires ont de nouveau la possibilité de donner leurs instructions de vote de manière électronique via : [www.sherpany.com/baumgartner](http://www.sherpany.com/baumgartner), en choisissant électroniquement entre la participation personnelle, la procuration à un autre actionnaire ou de donner procuration et instructions de vote au représentant indépendant. Les données nécessaires pour se connecter sont incluses dans les documents accompagnant la convocation adressée aux actionnaires.

Des modifications aux instructions de vote sont possibles jusqu'au lundi 21 mai 2018, 23h59.

Crissier, le 26 avril 2018

Au nom du Conseil d'administration de  
Groupe Baumgartner Holding SA

Giorgio Behr  
Président

Stéphane Crettex  
Administrateur